



# Le Belvédère



*de Saint-Nicolas*

Bulletin du Prieuré Saint-Nicolas

21T, rue Sainte Colette  
54500 Vandœuvre-lès-Nancy  
09 75 64 56 83 - 54p.nancy@fsspx.fr

N° 144 - Avril 2024

## Editorial

# Ce que je vous laisse

L'Incarnation du Fils de Dieu a consisté en un dépôt sacré qui a été varié dans ses formes. Dieu, en se faisant homme, est venu nous donner une somme admirable de bienfaits et de trésors de telle sorte que les hommes sont bien plus riches depuis que sa présence ici-bas s'est achevée dans l'Ascension. Il ne sera d'ailleurs pas possible d'énumérer parfaitement dans ces

### Vivant héritage

lignes tous les bienfaits dont le Seigneur Jésus nous a gratifiés avant de remonter à son Père. Avant d'entrer dans

quelques détails, sa vie-même, qui nous est connue par la prédication des apôtres et ce qu'en ont rapporté les évangélistes, nous apporte une connaissance plus grande de Dieu qui, selon le mot de saint Jean « s'est révélé par le Fils. »

« Je vous laisse ma paix » dit Notre-Seigneur à ses disciples lors de la dernière Cène. L'humanité avait perdu ce trésor de la paix intérieure à cause de l'entrée du péché dans le monde ; le Sauveur est venu restaurer cette paix véritable, paix du cœur, paix de l'homme avec Dieu. Sachant notre fragilité, Jésus précise aussi qu'il ne nous la donne « pas comme le monde la donne. » Il ne veut pas que nos âmes soit dans l'illusion et oublient l'antagonisme qui subsiste, malgré la Rédemption, malgré sa mort pour les pécheurs : par sa mort Il est venu changer les cœurs et le monde

### Je vous laisse ma paix

(comprendre la société) ne changera que si les âmes

profitent des fruits de sa mort. Jésus est venu en ce monde « pour racheter ce qui était perdu » et, comme Il le dit chez Zachée, « le salut est entré dans cette maison » parce qu'il a conduit à la conversion du cœur : le Sauveur ne prononce cette parole qu'après l'annonce par Zachée de sa résolution de payer ses dettes et de faire de larges aumônes. Notre-Seigneur, en butte aux contradictions avant sa Passion, rappelle ses œuvres et pousse ses interlocuteurs à reconnaître que « le Royaume de Dieu est arrivé » parmi eux.



« Je vous ai laissé un exemple, afin que, comme j'ai fait, vous fassiez aussi. » Ayant lavé les pieds de ses apôtres, Notre-Seigneur les pousse à l'imiter. Il a pris soin de rappeler par ailleurs que, comme « le serviteur n'est pas plus grand que le Maître », les apôtres et tous ceux qui le suivront seront traités comme Lui. A celui qui prêche Jésus, il faut une ressemblance avec Lui ! Il ne s'agit pas simple-

ment d'un attachement admiratif qui se contenterait de collectionner, en vue d'une oisive contemplation, les images ou les maximes du divin crucifié. Notre attachement à sa Personne doit produire une véritable

### Je vous laisse un exemple

renovation intérieure et nous façonner à son exemple. Lorsque Jésus mange chez Simon le pharisien, ce dernier se contente de l'écouter, le Sauveur lui fait remarquer cela par opposition à la femme pécheresse qui, pardonnée, témoigne de son amour reconnaissant

pour Lui en Lui lavant les pieds. Lorsque Judas intervient contre Marie-Madeleine lors d'un épisode semblable peu de temps avant la Passion, disant que l'on aurait pu vendre le parfum versé et en donner la valeur aux pauvres, Jésus dit que nous aurons toujours des pauvres et que Lui, bientôt ne sera plus avec eux. C'est envers ces pauvres, envers notre prochain, envers ces plus petits pour lesquels Il est venu livrer sa vie, que Notre-Seigneur veut que nous agissions comme Lui et pour Lui : « tout ce que vous ferez au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous le ferez. » Avec cet exemple du lavement des pieds, il y avait eu le commandement nouveau de nous « aimer les uns les autres comme Lui-même nous a aimés. »

« Vous ferez ceci en mémoire de moi. » Par ces mots, Notre-Seigneur transmet à ses apôtres le pouvoir sacerdotal par excellence : celui de célébrer la Sainte Messe, celui de renouveler le Sacrifice de la Rédemption de manière non sanglante. Par la Croix, le Sauveur est venu restaurer la paix entre Dieu et les hommes. Cette paix qui découle de la remise en ordre des âmes par la rédemption des péchés qui leur est appliquée. Or, la Messe est laissée

**En mémoire de moi** par Jésus à son Eglise pour opérer cette application des fruits de la Rédemption aux âmes, elle est donc le plus précieux moyen pour la restauration de l'ordre entre Dieu et les âmes : la Messe est le Clavier prolongé en vue de la distribution de ses bienfaits. Le Christ est ensuite ressuscité pour marquer d'un indéniable sceau divin sa victoire et depuis, chaque dimanche, nous prolongeons cette victoire en venant puiser des grâces par notre assistance à la Messe. De la Messe découle alors notre capacité à Lui ressembler, à vivre de cette vie nouvelle commencée au baptême. « Voici que je reste avec vous tous les jours jusqu'à la fin du monde. » Par la Sainte Messe, la Croix se prolonge et répand ses bienfaits de manière ininterrompue à travers le monde.

« Je ne vous laisserai pas orphelins » prévient le Sauveur avant de remonter à son Père. Pour nous sanctifier, le Fils envoie le Saint-Esprit à son Eglise. L'œuvre de la Rédemption est fortifiée, confirmée dans les âmes par l'action du divin Consolateur. Notre sensibilité aurait voulu, sans doute, jouir de la présence

visible de Jésus, telle qu'Il l'a accordée à ses contemporains pendant sa vie terrestre. Et pourtant, comme Il l'a dit à ses apôtres : « il vous est bon que Je m'en aille », précisément parce que l'achèvement du plan divin est plus parfait par l'adjonction de l'action de l'Esprit-Saint à celle du Fils. Il n'est que de voir la métamorphose des disciples le jour de la Pentecôte pour se rendre compte du degré d'achèvement intérieur de cette action de la troisième Personne de la Sainte Trinité. Notre désir de félicité, bien trop souvent ramené à la jouissance immédiate et sensible, empêche souvent l'âme de s'élever au niveau des réalités spirituelles. Cela se voit même chez les apôtres qui, à un certain degré, restent trop terre-à-terre malgré la présence de Jésus avec eux, et — nous pourrions oser dire — en raison même de cette présence, appréhendée de manière trop sensible. « Des adorateurs en esprit et en vérité », voilà ce que le Sauveur veut voir

**En esprit  
et en  
vérité**



dans nos âmes, ainsi qu'il l'a annoncé à la Samaritaine, au bord du puits de Jacob, parlant des fleuves d'eau vive de la grâce. Par l'action de l'Esprit-Saint, tournés vers le Ciel où nous attend le Sauveur, nous devons vivre de la sainteté véritable, de cette vie éternelle commencée en nous par la vie de la grâce qui fait habiter la Sainte Trinité dans nos âmes.

« Voici votre Mère. » Oui, c'est jusqu'à sa Mère que le bon Jésus nous a donnée. Venu par elle en cette vie, Il lui a donné le rôle de Médiatrice en vue de nous faire venir par elle à la vie divine. Elle est cette échelle de Jacob, donnant ses ordres aux anges dont elle est la Reine, par laquelle nous sommes donnés à Jésus. La première née des créatures, rachetée plus encore par le privilège de son Immaculée Conception, Notre-Dame reçoit la première la visite de son Fils ressuscité ; cette même visite du Sauveur victorieux doit s'étendre ensuite à toutes les âmes dans lesquelles Il veut établir son règne. Quelle Mère ne voudrait-elle pas voir vivre un Fils aimé à travers tant et tant d'autres enfants ? Ainsi en est-il de la mission de Marie : continuer à former en nous son Fils ressuscité.

Sainte et joyeuse fête de Pâques !

Abbé Grégoire Chauvet



Puisqu'il semblerait que d'aucuns attendent le soleil avec impatience, descendons au sud afin de réchauffer, à tout le moins par l'imagination, quelques natures refroidies par les derniers frimas de l'hiver et des giboulées persistantes. La cité phocéenne est l'une des plus vieilles villes de notre pays. Elle fut fondée, avec Béziers, en 600 avant J.C. Et l'on pourrait s'attendre à ce que l'emblème de cette ville soit son port où ont accosté les premiers marchands, les ruines d'un temple païen ou d'un palais, voire même des murailles d'une ancienne citadelle défendant cette porte sur la Méditerranée. Mais non, avec toute la saveur de son accent provençal, un vrai Marseillais vous le montrera : « Regardez, d'ici on voit la Bonne Mère ».

L'histoire de ce sanctuaire diffère de celles des précédentes descriptions. Ici, pas d'ancien temple païen, pas de miracle, rien de bien particulier avant la construction de la première église sur la colline de la Garde. Ce n'est qu'en 1214 qu'un dénommé Pierre, dont le patronyme s'est égaré, demanda au Père abbé de l'abbaye de Saint-Victor la permission d'y construire une chapelle en l'honneur de la Vierge. En effet, la colline et les terres avoisnantes étaient propriété de l'abbaye. Il obtint ce qu'il demandait à condition de ne pas dévier de son but initial : construire une chapelle et mettre en valeur les terrains agricoles environnants afin de subvenir aux besoins financiers du nouveau sanctuaire. Tout devant revenir à l'abbaye à la mort du commanditaire.

Malgré l'absence de miracle, d'apparition, de prodige quelconque, l'église devint chère au cœur des Marseillais. Au point que beaucoup y montaient pour célébrer les fêtes mariales. La fête la plus populaire était la Chandeleur (2 février) car elle marquait le retour des beaux jours (un peu plus précoce que plus au nord...). Dès 1285, on parlait dans les actes municipaux de « Notre-Dame de la Garde ». Cette connotation protectrice allait à ravir à celle

qui est « puissante comme une armée rangée en bataille », ce qui n'empêcha pas notre roi François I<sup>er</sup> de renforcer les défenses de la ville. Quelques temps auparavant, Marseille avait bien failli tomber aux mains de Charles Quint. Aussi notre monarque fit-il construire deux forts pour protéger la cité, le fameux château d'If, et le fort Notre-Dame de la Garde qui renferma l'église dans ses murs. C'est le seul exemple d'une église ouverte au public dans une enceinte militaire. On aperçoit d'ailleurs encore, sur l'éperon ouest de la basilique, un reste de l'ancien fort. Un autre de nos souverains, grand dévot à Notre-Dame, s'est rendu à son sanctuaire provençal. Il s'agit de Louis XIII. Alors que la pluie rendait encore plus dangereux que de coutume le sentier conduisant à la citadelle, le roi, excellent cavalier, y engagea son cheval malgré les avertissements des notables de la ville. Se riant de la difficulté, il sema son escorte et parvint sans encombre à l'intérieur de la forteresse.

Quelques temps plus tard, son mari ayant été nommé gouverneur de la ville, Madame de Scudéry s'installa à Marseille, et nous lui devons quelques descriptions de la ville telle qu'elle était au XVII<sup>ème</sup> siècle.

Si cette forteresse rassurait un tant soit peu les Marseillais des attaques militaires, ils n'eurent d'autre recours que Notre Dame lors du fléau qui frappa la ville, puis la province toute entière en 1720, l'épouvantable peste noire... Un navire avait déjoué la quarantaine et débarqué ses ballots infectés par le terrible bacille. Ultime apparition de la peste en France, le fléau n'en fut pas moins meurtrier. Sur une population de 100.000 habitants, Marseille en perdit 40.000 par la maladie et 10.000 par l'exil. Ces derniers emmenèrent la maladie avec eux. La sanction fut sans appel : entre 90.000 et 120.000 morts pour la Provence qui comptait à l'époque 400.000 habitants environ. Ne sachant comment endiguer ce fléau, Monseigneur de Belzunce se



tourna vers la Bonne Mère et lui promit de restaurer son sanctuaire si la peste cessait. Notre Dame répondit à son vœu et l'épidémie cessa. Les restaurations furent donc entreprises pour s'achever en 1732. Il semblerait que ce soit à cette époque que les Marseillais firent faire une statue de la Sainte Vierge en argent plaqué d'or. Malheureusement, les révolutionnaires, guidés par l'appât du gain, la détruisirent pour ses métaux précieux. L'église elle-même n'eut pas trop à souffrir de la Révolution. Cependant, nombre de tableaux, de statues, d'ex-voto des marins survivants de naufrages, furent dispersés aux quatre vents contre espèces sonnantes et trébuchantes.

C'est sous le 1<sup>er</sup> Empire, en 1807, que l'église fut rendue à l'évêché et ainsi au culte. La statue fut remplacée par une copie en bois, appelée la Vierge au bouquet, mais qui ne plaisait pas aux habitants de la cité phocéenne. Alors ils en firent faire une nouvelle en 1837. Dans le même temps, la fréquentation du sanctuaire progressait. Il faut dire qu'un nouvel événement tragique allait renvoyer les Marseillais dans les bras de leur Protectrice. Suite aux guerres contre la Révolution et l'Empire qu'elle n'avait cessé de financer, en 1831 l'Angleterre se trouvait encore dans une situation économique tragique. C'est pourquoi les contrôles sur les marchandises venant



d'Inde furent négligés, et, à nouveau, des marchandises contaminées apportèrent leur lot de mort et de désolation : le choléra. Il commença par frapper les quartiers miséreux de Londres avant de traverser la Manche. Le premier cas à Calais fut signalé en février 1832. En deux semaines, tout le Nord jusqu'à Paris était atteint ; en un mois, le pays entier comptait ses morts par dizaines de milliers. Marseille ne fut pas épargnée et se tourna à nouveau vers Notre Dame. L'évêque organisa une procession comme avant la Révolution. Le résultat fut aussi foudroyant que

l'épidémie : celle-ci s'arrêta et en plus, chose inconcevable, des malades guérirent.

La basilique que nous connaissons actuellement est l'œuvre de Mgr Eugène de Mazenod. En 1852, un énorme chantier fut entrepris. Il fut long et difficile. Malgré les difficultés techniques et surtout financières, la consécration de la nouvelle basilique de style romano-byzantin se déroula le 4 juin 1864. Mais les travaux n'étaient pas terminés. La statue de la Bonne Mère ne couronnera le clocher qu'en 1870, la décoration intérieure fut achevée en 1892, et ce n'est qu'en 1897 que les portes en bronze furent enfin placées, marquant ainsi l'achèvement de la construction.



Tournée vers la mer, secours des marins en détresse et leur protectrice lors des longues campagnes autour du monde, la Bonne Mère est l'ultime image emportée de la patrie, et celle qui les accueille quand enfin ils rentrent au port. Notre Dame, notre Bonne Mère du ciel, ultime et sublime cadeau fait par notre Sauveur, est pour nous également un port, le port du salut. Elle ne nous quitte pas des yeux et nous soutient tout le long de notre vie terrestre. Elle est ce phare qui nous indique la route à suivre pour rejoindre le port, elle est celle qui nous accueillera à l'heure de notre mort pour nous présenter à son Fils et nous faire régner à ses côtés. « *Animé d'une pareille confiance, je viens à vous...* »

Abbé François Brunet de Courssou



## « Le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu »

Le récit de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ occupe une place exceptionnellement longue dans les Évangiles, et cela est particulièrement visible dans l'Évangile de saint Jean : sept chapitres sur vingt-et-un. Cela nous permet de reconstituer une histoire très précise des dernières heures de la vie de Notre-Seigneur, et des multiples procès dont le Christ a fait l'objet.

Beaucoup considèrent, même parmi les nombreux lecteurs du bulletin du prieuré, que Notre-Seigneur a été jugé une fois par les Juifs, puis une fois par les Romains, et que Pilate l'a condamné à mort afin de plaire aux Juifs. Cette version des faits n'est pas tout à fait exacte.



Saint Jean raconte que les Juifs « L'emmenèrent d'abord chez Anne ; car il était le beau-père de Caïphe, qui était grand prêtre cette année-là. » (XVIII, 13) Notre-Seigneur a donc comparu une première fois devant un ancien grand prêtre nommé Anne qui L'a jugé sans que cela ne constitue au sens strict un procès en bonne et due forme. On imagine bien que cette comparution devant Anne ne fut pas en la faveur de Notre-Seigneur et que le grand prêtre "émérite" a fait transmettre des instructions à son neveu, alors grand prêtre en fonction, afin de rendre la procédure plus efficace, c'est-à-dire de faire condamner Notre-Seigneur à mort sans délai. La sentence était prête avant le début du procès, comme cela arrive souvent dans l'Histoire.

Saint Jean dit ensuite : « Anne L'envoya lié à Caïphe, le grand prêtre. » (XVIII, 24) Le récit du procès de Notre Seigneur se poursuit par ce que les

commentateurs ont communément appelé le procès nocturne des Juifs. Il y eut donc un premier tribunal, présidé par le grand prêtre Caïphe, qui siégea de nuit ce qui, selon certains spécialistes, était contraire aux règles de procédure judiciaire, et on ne peut que trop le comprendre. Convoquer un tribunal au milieu de la nuit afin de condamner rapidement l'accusé à mort ne ressemble pas à un jugement équitable. Les Évangiles synoptiques racontent de manière concordante que le Sanhédrin se réunit à nouveau à l'aube pour condamner Notre-Seigneur à mort, et c'est l'Évangéliste saint Luc qui nous donne le récit le plus complet de ce deuxième tribunal officiel qui constitue la troisième comparution de Notre-Seigneur : « Lorsqu'il fit jour, les anciens du peuple, les princes des prêtres et les scribes s'assemblèrent ; et L'ayant fait venir dans leur conseil, ils dirent : "Si tu es le Christ, dis-le-nous !" Il leur répondit : "Si Je vous le dis, vous ne Me croirez pas ; et si Je vous interroge, vous ne Me répondrez pas, et vous ne Me relâchez pas. Mais désormais le Fils de l'homme sera assis à la droite de la puissance de Dieu." Alors tous dirent : "Tu es donc le Fils de Dieu ?" Il répondit : "Vous le dites, Je Le suis." Et ils dirent : "Qu'avons-nous encore besoin de témoignage ? Nous l'avons entendu nous-mêmes de sa bouche !" » (XXII, 66-71) Pourquoi une seconde session du sanhédrin après la procès de nuit qui avait déjà abouti à la condamnation de Notre-Seigneur ? Sans doute parce que les juges étaient conscients de l'illégalité d'un jugement prononcé de nuit, et qu'ils voulaient donner une apparence de justice à la condamnation à mort de Notre-Seigneur.

Notre-Seigneur vient donc de comparaître trois fois devant les Juifs en une nuit : devant Anne, devant le Sanhédrin au milieu de la nuit, à nouveau devant le Sanhédrin au petit matin. Les trois synoptiques concordent aussi quant au motif de condamnation à mort retenu contre l'accusé : parce qu'Il s'est fait le Messie Fils de Dieu. Et le drame de ce triple procès, c'est que cela est vrai...

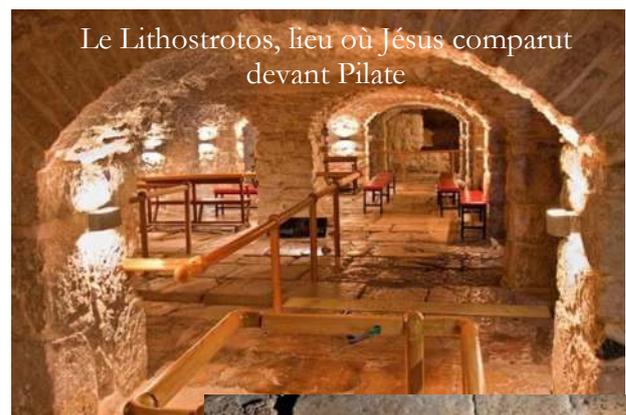
Saint Jean continue le récit ainsi : « Ils conduisirent donc Jésus de chez Caïphe au prétoire. C'était le matin, et ils n'entrèrent pas eux-mêmes dans le prétoire, afin de ne pas se souiller, et de pouvoir man-

ger la Pâque.» Dans la religion, il faut faire la part des choses : si l'on n'a pas de scrupule à condamner à mort le Fils de Dieu par un triple jugement qui bafoue les règles d'équité les plus élémentaires, il ne faudrait tout de même pas être privé de la manducation de la Pâque par une souillure légale que l'on contracterait en entrant dans le prétoire du gouverneur romain de Judée. Après tout, le fonctionnaire impérial peut bien sortir de son établissement pour faire son devoir ! Notre-Seigneur avait dit à la Samaritaine : « L'heure vient, et elle est déjà venue, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité ; car ce sont de tels adorateurs que cherche le Père. Dieu est esprit, et il faut que ceux qui L'adorent L'adorent en esprit et en vérité. » (Jn. IV, 23-24)

Le procès devant Pilate fut plus long et plus compliqué que prévu pour les membres du Sanhédrin, qui avaient hâte d'entendre prononcer la sentence capitale de la bouche de Pilate. Ce dernier, à de multiples reprises (Jn. XVIII, 38 ; Lc. XXIII, 14 ; Lc. XXIII, 22 ; Jn. XIX, 4 ; Jn. XIX, 6), répéta qu'il ne trouvait aucun motif de condamnation en cet homme. Finalement, au terme d'une séance houleuse, les Juifs finirent par trouver le point faible de Pilate : « Pilate cherchait à le délivrer, mais les Juifs criaient, en disant : "Si tu le délivres, tu n'es pas l'ami de César ; car quiconque se fait roi se déclare contre César." » (Jn. XIX, 12) Dans le premier livre des Maccabées, on lit comment les Juifs envoyèrent plusieurs ambassades à Rome auprès du Sénat, et comment elles furent bien reçues. Les historiens savent aussi que les ambassades juives étaient, en règle générale, écoutées et prises en compte par les empereurs Auguste et Tibère, même si, dans les détails, beaucoup de nuances pourraient être émises. Pour Pilate, il ne faisait aucun doute que cette affaire pouvait compromettre sa carrière de fonctionnaire romain si les Juifs le dénonçaient à Rome comme ayant protégé un rival du pouvoir romain en Judée. Une belle carrière vaut bien la crucifixion d'un innocent ! L'Empire comporte suffisamment d'habitants pour qu'on ne regarde pas à la vie d'un Juif de Judée qui s'est attiré la haine du Sanhédrin. C'est ainsi que Pilate, à contrecœur, condamna Notre-Seigneur à la crucifixion.

Comme c'est la coutume chez les Romains, Notre-Seigneur fut escorté jusqu'au lieu de son supplice, le Golgotha, un monticule rocheux situé à côté d'une porte de la ville de Jérusalem ; un lieu très fréquenté

et choisi à dessein afin que les exécutions servent d'exemple. Il y eut donc de nombreux témoins de la crucifixion de Notre-Seigneur : tous ceux qui passèrent par cette porte ce jour-là. « De peur que les corps ne restassent sur la croix pendant le sabbat, car ce jour de sabbat était solennel, les Juifs demandèrent à Pilate qu'on rompît les jambes des suppliciés, et qu'on les enlevât. Les soldats vinrent donc, et rompirent les jambes au premier, puis à l'autre qui avait été crucifié avec lui. Étant ensuite venus à Jésus, et Le voyant déjà mort, ils ne Lui rompirent pas les jambes ; mais un des soldats Lui ouvrit le côté avec une lance » (Jn. XIX, 31-34) raconte l'apôtre saint Jean. Il ne fait aucun doute que Notre-Seigneur est mort.



Le Lithostrotos, lieu où Jésus comparut devant Pilate



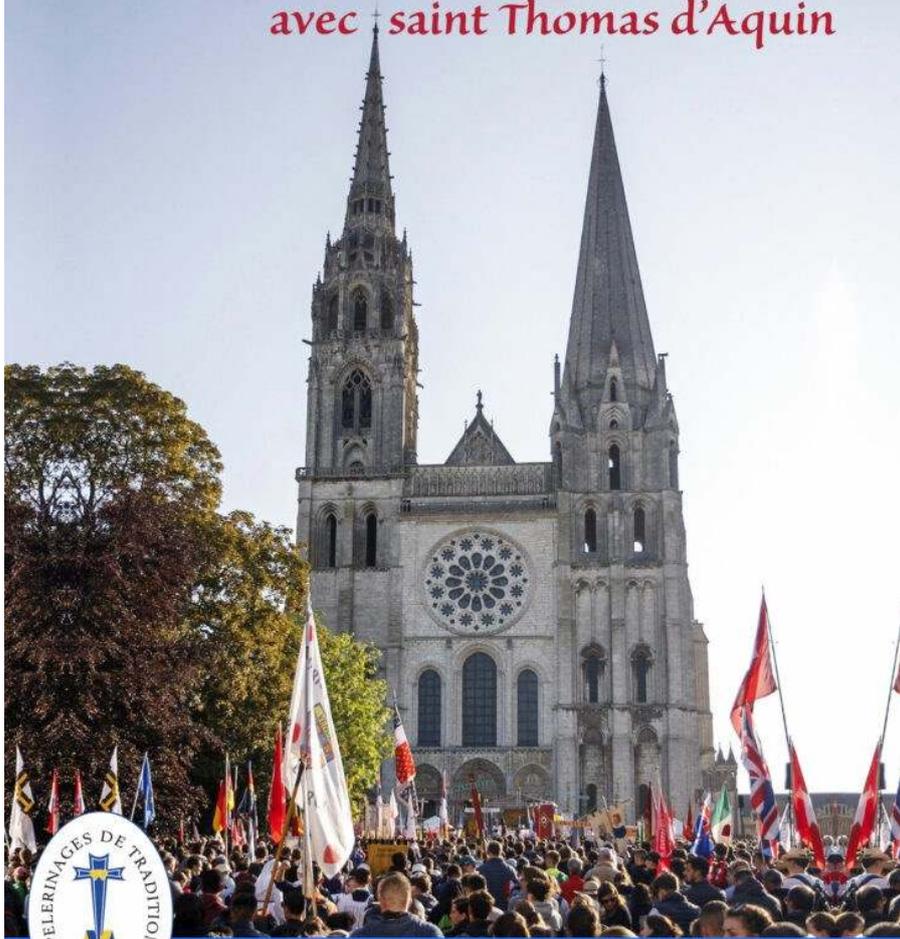
Le lendemain de sa mise au tombeau, « les princes des prêtres et les pharisiens allèrent en-

semble trouver Pilate, en disant : "Seigneur, nous nous sommes souvenus que cet imposteur a dit, lorsqu'Il vivait encore : « Après trois jours Je ressusciterai. » Ordonnez donc que le sépulcre soit gardé jusqu'au troisième jour, de peur que Ses disciples ne viennent dérober Son corps, et ne disent au peuple : « Il est ressuscité d'entre les morts » ; dernière imposture qui serait pire que la première." Pilate leur dit : "Vous avez des gardes ; allez, gardez-le comme vous l'entendez." Ils s'en allèrent donc, et pour s'assurer du sépulcre, ils en scellèrent la pierre et y mirent des gardes.» (Mt. XXVII, 62-66) raconte à son tour saint Matthieu. Pour les Juifs, l'affaire était définitivement close, sauf que quelque chose qu'ils n'avaient pas prévue allait compromettre tous leurs plans...

# PÈLERINAGE DE PENTECÔTE

DE CHARTRES À PARIS

**Chercher Dieu**  
avec saint Thomas d'Aquin



Pèlerinages de Tradition  
01 55 43 15 60  
www.pelerinagesdetradition.com

**18 - 19 - 20 MAI**

## Rappel des chapitres du prieuré

### Adultes :

- ♦ Saint-Nicolas  
(Metz et Verdun)
- ♦ Notre-Dame de Sion  
(Nancy, Epinal et Joinville)

### Enfants :

- ♦ Saint Pierre Fourier

*Les inscriptions sont ouvertes et à tarif  
réduit jusqu'au 15 avril !*

## Car affrété par le prieuré :

### Tarifs :

Adulte 30 €

1<sup>er</sup> enfant 20 €, 2<sup>ème</sup> enfant 15 € et  
10 € à partir du 3<sup>ème</sup>.

### Arrêts :

Patinoire de Metz

Cimetière du Sud de Nancy

Entrée d'autoroute de Colombey

*Inscriptions et renseignements  
auprès du prieuré*



## LES CONFÉRENCES DU PRIEURÉ

23 AVRIL 2024

**Godefroy de Bouillon**  
Par monsieur Audren WILLOT



Prieuré  
Saint-Nicolas  
de Nancy

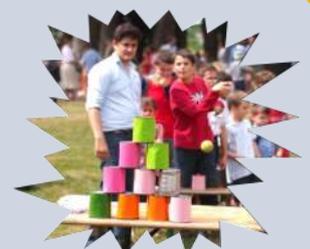
Salle  
Sainte-Jehanne  
à 20h30

## LA KERMESSE DU PRIEURÉ



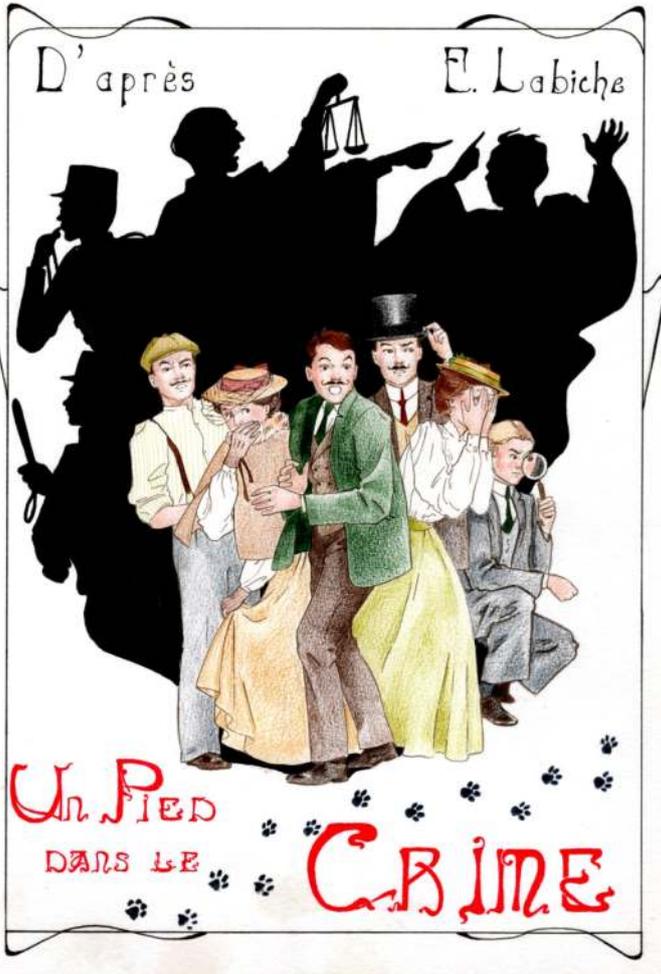
9 JUIN 2024

**Pensez déjà à réserver  
la date !**



Après un grand succès en 2023 oooo

Cette année à Nancy, Eguelshardt  
et Besançon



La troupe des Alerions présente :

# UN PIED DANS LE CRIME

D'après Eugène Labiche

COMÉDIE EN TROIS ACTES ENTREMÊLÉS DE COUPLETS  
Mise en scène de O. Ganage et D. Caillandier

**VENDREDI 19, SAMEDI 20, 20H,  
DIMANCHE 21 AVRIL 15H**

Prieuré Saint Nicolas, 65, rue du Maréchal Oudinot, 54000 Nancy

**ENTRÉE LIBRE (garderie assurée pour les moins de 10 ans)  
VEUILLEZ RÉSERVER AU 0638038474**

Ou à l'adresse suivante : troupeDesAlerions@yahoo.com

Rôles :

Gatinais : D. Caillandier	Gaudiband : S. de Pazzis
Edgard Vermillon : V. Manchéron	Poteu : J. Triboulot
Geindard : R. Kirsch	Madame Gatinais : Z. Caillandier
Julie : C. Hoyant	Marguerite : A. Caillandier
Décor : L. Caillandier	Lucette : R. Manchéron
R. Kirsch Costumes : M. Manchéron, Z. C	Au piano : A.-M. Schlosser

**Pensez déjà à réserver vos places !**

## Messes dominicales du prieuré (en principe)

10h30	10h00	17h00	9h00	1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> dimanches 17h00
<b>Chapelle du Sacré-Cœur</b> 65, rue du Maréchal Oudinot 54000 NANCY	<b>Chapelle Saint Roch</b> 94, rue du Maréchal Foch 57130 ARS-sur-MOSELLE	<b>Chap. de l'Annonciation</b> 22, avenue Irma Masson 52300 JOINVILLE	<b>Chap. du Sacré-Cœur</b> 41, rue de la filature 88460 CHENIMENIL	<b>Eglise Saint Martin</b> 55160 LES EPARGES

## Pour aider l'apostolat en Lorraine

Vous pouvez faire un don :

- ◆ Par chèque  
à l'ordre du *Prieuré Saint-Nicolas*
- ◆ Par l'enveloppe du denier du culte dans la quête
- ◆ Par virement (cf. ci-contre)

Un reçu fiscal vous sera adressé sur demande.

Le compte à créditer est le suivant :

Titulaire : FSSPX PRIEURE ST.-NICOLAS-NANCY  
Code Banque : 30002 Code Guichet : 05922 Compte n° 0000079346V  
Clef RIB : 45  
Domiciliation : ESDC BDI PARIS OPERA 04865  
IBAN : FR37 3000 2059 2200 0007 9346 V45 BIC : CRLYFRPP

